

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford se tiendra en présence des élus au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14, rue Philippe-Côté à 19h.

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : catherine.nadeau@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 9 DÉCEMBRE 2025

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour

2. Première période de questions

3. Approbation des procès-verbaux

4. Affaires des membres du conseil et tour de table

4.1 Tour de table des membres du conseil

5. Règlements

5.1 Adoption du Règlement numéro 722-26 décrétant l'imposition des taxes et compensations des différents services pour l'exercice financier 2026

6. Administration générale et finances

6.1 Autorisation de paiement des déboursés au 9 décembre 2025

6.2 Autorisation de signature d'une entente de partenariat avec la Caisse Desjardins

7. Aménagement et urbanisme

7.1 Dépôt du registre des permis du mois de novembre 2025

8. Loisirs et culture et vie communautaire

8.1 Autorisation de contribution financière – Fondation BMP

9. Service des travaux publics et services techniques

9.1 Autorisation de paiement du décompte No.4 pour la réfection des rues Taylor, Dutch et Best (Phase 1)

9.2 Autorisation de paiement du décompte No.3 pour le remplacement de la prise d'eau brute lot 2 (Usine de filtration)

10. Service incendie et sécurité publique

10.1 Autorisation de signature d'un contrat de service pour la gestion des communications 9-1-1 et d'un contrat de service pour la répartition des communications incendie avec CAUCA

11. Ressources humaines

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford se tiendra en présence des élus au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, au 14, rue Philippe-Côté à 19h.

Toutes questions concernant l'ordre du jour peuvent être transmises à la direction générale de la Ville à l'adresse : catherine.nadeau@ville.bedford.qc.ca afin qu'elles soient traitées en séance tenante.

12. Dépôt de correspondance

12.1 Lettre de remerciement du Centre d'action bénévole

13. Affaires nouvelles

Deuxième période de questions

14. Levée de la séance

14.1 Levée de la séance



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue au Centre communautaire Georges-Perron, local de la FADOQ, mardi le 9 décembre 2025, 19h30.

Sont présents :

Mmes et MM. les conseillers/conseillères :

Daniel Audette	Suzanne Plouffe
Pierre Le Blanc	Richard Fournier
Yvette Tétreault Lapointe	

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Claude Dubois.

Sont également présents : Richard Joyal, directeur général et trésorier et M^e Catherine Nadeau, directrice générale adjointe et greffière.

Madame la conseillère Mona Beaulac était absente de son siège.

25-12-387

Ouverture de la séance

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Yvette Tétreault Lapointe
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil ouvre la séance à 19h33.

ADOPTÉE

25-12-388

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par le conseiller Richard Fournier
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil adopte l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE

N.M.

Une première période de questions a été tenue telle que requise par la loi.

L'ordre du jour de la séance a été publié vendredi le 5 décembre sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi. Aucune question n'a été reçue par courriel.

Aucun citoyen s'est prévalu de la période de questions.

25-12-389

Adoption du règlement numéro 722-26 décrétant l'imposition des taxes et compensations des différents services pour l'exercice financier 2026

Considérant qu'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 2 décembre 2025, par madame la conseillère Mona Beaulac par le biais de la résolution 25-12-367;

Considérant que le projet de règlement a été déposé et présenté lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 2 décembre 2025;

Proposé par le conseiller Richard Fournier
Appuyé par la conseillère Suzanne Plouffe
Et résolu à l'unanimité

Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que ce conseil adopte le règlement numéro 722-26 décrétant l'imposition des taxes et compensations des différents services pour l'exercice financier 2026.

ADOPTÉE

25-12-390

Autorisation de paiement des déboursés au 9 décembre 2025

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par le conseiller Richard Fournier
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil adopte la liste des déboursés au 9 décembre 2025, au montant de 70 928,85\$ présentée aux membres du conseil de la Ville de Bedford, le 5 décembre 2025.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense. »

ADOPTÉE

25-12-391

Autorisation de signature d'une entente de partenariat avec la Caisse Desjardins de la Pommeraie

Considérant que la Ville de Bedford souhaite conclure une entente de partenariat avec la Caisse Desjardins de la Pommeraie concernant le parc englobant les terrains de pickleball, les jeux de shuffleboard ainsi que les terrains de jeux pour la pétanque ;

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de ladite entente ;

Proposé par la conseillère Suzanne Plouffe
Appuyé par le conseiller Pierre Le Blanc
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil entérine la signature par le directeur général, monsieur Richard Joyal, pour et au nom de la Ville de Bedford, de l'entente de partenariat avec la Caisse Desjardins de la Pommeraie.

ADOPTÉE

N.M

Dépôt du registre des permis du mois de novembre 2025

25-12-392

Autorisation de contribution financière – Fondation BMP

Considérant que la Fondation BMP sollicite la Ville de Bedford dans le cadre de leur levée de fonds;

25-12-392
(Suite)

Considérant que la Fondation maintient son hôpital en santé depuis 1993 puis que les besoins et les enjeux dans le domaine de la santé évoluent;

Considérant la nécessité du rehaussement constant des appareils médicaux afin de poursuivre l'amélioration des soins de santé offerts dans notre communauté tout en tenant compte de ces défis et réalités;

Proposé par la conseillère Yvette Tétreault Lapointe
Appuyé par le conseiller Richard Fournier
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil autorise une contribution financière au montant de 1 000 \$ à la Fondation BMP, afin de leur permettre une continuité du rehaussement constant des appareils médicaux puis de poursuivre l'amélioration des soins de santé offerts dans notre communauté.

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense. »

ADOPTÉE

25-12-393

Autorisation de paiement du décompte No.4 pour la réfection des rues Taylor, Dutch et Best (Phase 1)

Considérant que l'octroi d'un contrat à « Excavation St-Pierre Tremblay Inc. » pour les travaux de réfection des rues Taylor, Dutch et Best (Phase 1) en 2025, et ce, en vertu de la résolution 25-07-233 et pour un montant de 3 293 951,57\$ (incluant les taxes);

Considérant que le paiement du décompte No.1 pour les travaux réalisés jusqu'au 15 août 2025, et ce en vertu de la résolution 25-09-284 et pour un montant de 160 976,71\$ (incluant les taxes);

Considérant que le paiement du décompte No.2 pour les travaux réalisés jusqu'au 15 septembre 2025, et ce en vertu de la résolution 25-10-315 et pour un montant de 882 439,40\$ (incluant les taxes);

Considérant que le paiement du décompte No.3 pour les travaux réalisés jusqu'au 24 octobre 2025, et ce en vertu de la résolution 25-11-356 et pour un montant de 1 167 103,92\$ (incluant les taxes);

Considérant que la vérification du décompte No.4 pour les travaux réalisés jusqu'au 20 novembre 2025 et la recommandation de paiement faites par la firme « Artelia » (surveillant de chantier) pour un montant de 328 725,39\$ (incluant les taxes);

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par le conseiller Richard Fournier
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil autorise le paiement du décompte No.4 au montant de 328 725,39\$ (incluant les taxes) à « Excavation St-Pierre Tremblay Inc. ».

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense »

ADOPTÉE

25-12-394

Autorisation de paiement du décompte No.3 pour le remplacement de la prise d'eau brute lot 2 (Usine de filtration)

Considérant que l'octroi d'un contrat à « PRONEX GÉNIE CIVIL » pour les travaux de remplacement de la prise d'eau brute / Lot 2 (Usine de filtration), et ce, en vertu de la résolution 25-08-268 et pour un montant de 1 686 884,46\$ incluant les taxes ;

25-12-394
(Suite)

Considérant que le paiement du décompte No.1 pour les travaux réalisés jusqu'au 30 septembre 2025 pour un montant de 458 473,52\$ incluant les taxes ;

Considérant que le paiement du décompte No.2 pour les travaux réalisés jusqu'au 24 octobre 2025, et ce, en vertu de la résolution 25-11-355 pour un montant de 299 959,21\$ incluant les taxes;

Considérant que la vérification du décompte No.3 pour les travaux réalisés jusqu'au 30 novembre 2025 et la recommandation de paiement faites par « BRUSER » pour un montant de 634 163,88\$ incluant les taxes;

Proposé par le conseiller Pierre Le Blanc
Appuyé par le conseiller Richard Fournier
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil autorise le paiement du décompte No.3 à « PRONEX GÉNIE CIVIL » au montant de 634 163,88\$ (incluant les taxes applicables).

« Je, directeur général et trésorier de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

25-12-395

Autorisation de signature d'un contrat de service pour la gestion des communications 9-1-1 et d'un contrat de service pour la répartition des communications incendie avec CAUCA

Considérant que la Ville de Bedford doit signer un contrat de service pour la gestion des communications 9-1-1 et un contrat de service pour la répartition des communications incendie avec CAUCA;

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance desdits contrats;

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par la conseillère Suzanne Plouffe
Et résolu à l'unanimité

Que ce conseil autorise le directeur général, Richard Joyal, et le maire, Claude Dubois, à signer pour et au nom de la Ville de Bedford le contrat de service pour la gestion des communications 9-1-1 et le contrat de service pour la répartition des communications incendie avec CAUCA.

ADOPTÉE

N.M.

Une seconde période de questions a été tenue telle que requise par la loi.

L'ordre du jour de la séance a été publié vendredi le 5 décembre sur le site internet de la Ville et ce, tel que requis par la loi. Aucune question n'a été reçue par courriel.

Deux (2) citoyens s'est prévalué de la période de questions comme suit :

- Ancien tuyau de la prise d'eau dans le lac Champlain;
- Développements concernant la Résidence Bedford;
- Nouveaux médecins à la clinique médicale de Bedford.

25-12-396

Levée de la séance extraordinaire

Proposé par la conseillère Suzanne Plouffe
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

25-12-396
(Suite)

Que la séance soit levée à 19h45.

ADOPTÉE

Claude Dubois, maire

M^e Catherine Nadeau, directrice générale adjointe et greffière